



Assemblée Générale Ordinaire de l'association L'ŒIL DU HUIT

**le 8 avril 2010
au 8 rue Milton Paris 9ème**

En présence de : Bernadette Arcq, Frank Caradec, Jill Couret, Jean Coyner, Bernard Drouillet, Emmanuelle Gutierrez Requenne, Bernard Lamoureux, Viviane Moro, Léo Tesema, Cécile Rémy.

1. Rapport moral de la Présidente

Emmanuelle Gutierrez Requenne, la Présidente, commente l'année écoulée, quinzième année de l'association. La grande modification de l'année a été l'embauche d'une salariée à plein temps, Jean Coyner, rendue possible par une subvention du Conseil régional, « Emploi tremplin ». Cela donne une bonne dynamique à l'activité de l'association. Il n'y a pas de nouvelle action engagée, mais le simple fait que quelqu'un soit là tout le temps permet à Emmanuelle de se libérer et de ne pas faire tout dans l'urgence, et évite aux artistes de faire la permanence. Jean met de l'ordre dans l'administratif. Cela libère les artistes. Les incidences vont se préciser et se diversifier dans le temps.

Cette dynamique se voit dans l'activité de la galerie. Depuis septembre, la situation est positive : à chaque exposition il y a eu des ventes. Deux expositions ont très bien marché. Emmanuelle espère que cette dynamique positive va durer.

Au niveau du choix des artistes, le public est content. Il y a toujours des choses différentes et de qualité. Les gens du quartier achètent et reviennent.

2. Rapport financier du trésorier pour l'exercice 2009

Il n'y a pas de trésorier. Emmanuelle fait un appel à candidat en signalant qu'être trésorier ne veut pas dire faire les comptes. Le père d'Emmanuelle, expert comptable à la retraite, a gentiment proposé de s'occuper de la comptabilité. Le trésorier aura pour rôle de donner son avis sur les différents postes et proposer des développements par rapport aux différents points financiers.

Emmanuelle rappelle qu'elle est seule au bureau. Ce serait bien qu'il y ait au moins une autre personne. Les candidatures sont les bienvenues.

Dans le rapport financier l'équilibre est là parce que l'association ne paie pas de loyer.

Dans la comptabilité il y a quand même une valorisation du lieu. Les travaux qui ont été effectués ont été payés par une subvention de la ville et par une vente aux enchères.

Jill Couret regarde les comptes, les approuve et se propose comme trésorière.

Dans les grandes lignes les recettes se décomposent ainsi : environ 20000 euros recettes des ateliers d'enfants, environ 14000 euros de la galerie et 5000 euros des adhésions à l'association. Les adhérents étaient 58 en 2008. En 2009 / 2010, il y a 116 adhérents dont une cinquantaine de familles (les familles dont les enfants viennent aux ateliers sont obligatoirement adhérentes). Le montant des cotisations n'a pas changé. Ceux qui veulent donner plus peuvent le faire.

3. Présentation de l'année 2010, budget et activités (regroupement des points 3 à 5 de l'ordre du jour).

Les comptes sont approuvés, quitus est donné à la présidente.

Pour l'année 2010, Emmanuelle rappelle qu'il y a toujours l'injonction de la préfecture pour refaire l'escalier et la verrière, même si l'inspecteur n'a pas donné suite. Le devis le plus bas c'est 18000 euros : il faut élargir les marches et donc déplacer l'escalier pour qu'il y ait suffisamment d'espace (modification de la trémie et modification du sous-sol). Le conseil régional a refusé une subvention pour raison de non conformité aux normes pour les handicapés. Entre temps, Emmanuelle a agrandi les marches et ajouter une marche pour que l'escalier soit moins raide.

Pour la verrière, il faudrait une résistance au feu d'une demi-heure qui coûterait également très cher. Il faudrait provisionner une somme pour l'escalier au moins.

Le gros chantier de l'année 2010 est la recherche de nouveaux financements, des subventions régulières et des financements auprès des fondations. Ce serait bien de refaire une vente aux enchères peut-être au printemps 2011.

A noter également le fonctionnement de l'Emploi tremplin : La région Ile de France prend en charge le salaire pendant trois ans. L'aide de la région est dégressive de la quatrième à la sixième année. Il est donc nécessaire d'anticiper pour disposer du budget le moment venu pour stabiliser le poste de Jean.

L'an dernier, la part fixe des artistes qui exposent a été augmentée : 1000 euros pour trois semaines d'expo. Le contrat avec l'artiste est plus échelonné avec un travail qui commence 9 mois avant et des versements qui sont également échelonnés. Et l'association prend 30% des ventes.

Emmanuelle a trouvé une forme de financement par un partenariat d'association avec Anvers aux Abbesses. Emmanuelle a proposé que Jean travaille pour l'association à mi-temps deux mois dans l'année pour aider avec les Portes Ouvertes. AAA est d'accord. C'a été voté. L'association prend en charge pendant deux mois la moitié des charges du salaire de Jean.

4- Projets artistiques à venir (point 6 de l'ordre du jour)

La programmation précise des expositions est établie jusqu'à décembre 2011.

Une nouvelle association est accueillie à L'ŒIL DU HUIT : ce sont des cours d'anglais par le théâtre (approche ludique). Ce serait bien de développer de nouvelles activités culturelles.

La programmation d'un concert tous les mois se met en place. Depuis mars dernier, l'entrée est payante. L'association n'a pas eu à piocher dans la caisse. L'entrée est de 10 euros, et 5 euros pour les adhérents.

Le 9 avril il est prévu une dégustation de vins. C'est une deuxième chance parce que la première dégustation qui a eu lieu en janvier n'était pas bien organisée. C'est une activité de quartier dont on tirera le bilan après cette deuxième expérience. A voir notamment si ces producteurs ou négociants en vin peuvent sponsoriser par exemple les vernissages.

Les suggestions ou les idées pour faire venir les adhérents sont les bienvenues.

Peut-on étendre les concerts à la musique classique ? Pourquoi pas, mais les contacts d'Emmanuelle sont surtout parmi des musiciens de jazz. Les artistes qui exposent peuvent également proposer des musiciens. L'association verse 70 euros à chaque musicien : c'est le tarif des clubs.

En ce qui concerne la question de l'horaire du dimanche soir, Emmanuelle trouve que cet horaire convient bien notamment pour garder une ambiance familiale.

Le concert de harpe par le trio de Park Stickney a eu lieu un lundi soir et s'est terminé à 22h. 120 personnes sont venues.

Pourquoi ne pas envisager du théâtre d'appartement, un spectacle de cabaret ou de la poésie ?

Si l'association dispose de plus d'argent, Emmanuelle aimerait que le concours offre deux expos au lieu d'une seule par an, ou bien que l'association puisse aider un artiste pour qui les conditions financières sont trop contraignantes.

5. Election du bureau

Election à l'unanimité

Présidente : Emmanuelle GUTIERRES REQUENNE

Trésorière : Jill COURET

Secrétaire : Cécile REMY

6 Points divers (point 7 de l'ordre du jour)

Grâce à Jean la communication avec la presse s'est améliorée.

Il faudrait maintenant mettre en place la distribution des affiches et des cartes dans le quartier, en prévoyant un budget supplémentaire pour faire les affiches.

Pour cette distribution, l'idée avancée est de faire un appel par mail au moment de la rencontre pour plier et timbrer les cartes.

Au terme de cette remarque, la Présidente déclare l'AG close.